



AGENCE ROUTIERE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES
PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International

MADAGASCAR

Post Disaster Infrastructure Reconstruction

Prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Travaux de construction de la digue de Kiembe à Toliara repartis en 02 LOTS :

LOT 1 : Travaux d'aménagement de la digue de Kiembe du PK 0+000 au PK 2+400 (Port de Toliara - PK 2+400)

LOT 2 : Travaux de raccordement de la digue de Kiembe avec la RN7, du PK 2+400 au PK 4+927 (PK 2+400 - _I_ RN 7)

AO N : 001-AOOI/AR/BEI/DG/RPM.2023

Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 16/09/2022 publié dans Les NOUVELLES en date du 21/09/2022, ainsi qu'au journal des marchés publics.

L'Agence Routière (AR ci-après dénommé l'Emprunteur), représentant le Ministère chargé des Travaux Publics, et assurant le rôle de Maître d'Ouvrage Délégué a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour financer le coût du projet de Post Disaster Infrastructure Reconstruction. Il est prévu qu'une partie de ces sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de construction de la digue de Kiembe à Toliara.

1. L'AR sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les Travaux de construction de la digue de Kiembe à Toliara. Les critères d'évaluation et de qualification sont reportés en annexe.
2. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Guide de passation des marchés pour les projets financés par la BEI (GPM-BEI), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le GPM-BEI disponible à l'adresse suivante
:<https://www.eib.org/fr/infocentre/publications/all/guide-to-procurement.htm>.
3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

AGENCE ROUTIERE

Rue Ranaivo Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101
Madagascar
Numéro de téléphone : +261 34 30 384 61/ 62
Adresse électronique : agenceroutiere@agenceroutiere.mg

4. Le Dossier d'Appel d'Offres en français, pour tous les Soumissionnaires intéressés, peut être consulté gratuitement dans le site web de l'Agence Routière : www.agenceroutiere.mg

Toutefois, chaque candidat désirant soumissionner devra acheter le Dossier d'appel d'Offre, en formulant sur une demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics en moyennant le paiement d'un montant non remboursable d'un million Ariary (Ar 1 000 000), libellé au nom de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou au nom du Régisseur de la Recette de la Commission Régionale des Marchés) soit par chèque, soit par chèque bancaire ou virement bancaire.

5. Les offres devront être remises à l'adresse suivante :

AGENCE ROUTIERE
Rue Ranaivo Paul près Stade Municipal d'Alarobia
Étage/Numéro de bureau : 1ère étage, Porte 108
Antananarivo 101 MADAGASCAR
E-mail : agenceroutiere@agenceroutiere.mg

Au plus tard le **28 juin 2023 à 10 heures**.

L'ouverture des plis sera en séance publique le **28 juin 2023 à 10 heures** à l'adresse suivant :

AGENCE ROUTIERE
Rue Ranaivo Paul près Stade Municipal d'Alarobia Étage/Numéro de
bureau : 1er étage, Salle de réunion Antananarivo 101 Madagascar

Les soumissionnaires ou ses représentants pourront assister à l'ouverture des plis.

6. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un Montant non remboursable de :

Lots 1 et lot 2 : un millions Ariary (Ar 1 000 000.00)

Libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de Recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire ;
- Soit par virement bancaire suivant les coordonnées ci-après :
 - Numéro de compte: 00999 00140 21310100101 86
 - code IBAN: MG4600999 00140 21310100101 86
 - Code SWIFT:REPUMGMG
 - Code BIC:REPUMGMGXXX
 - Domiciliation: Immeuble du Trésor Public Antaninarenina 1^{er} étage, BP N° 494 Antananarivo.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de :

- **LOT 1 : Trois cent quatre-vingt millions Ariary (Ar 380 000 000,00)**
- **LOT 2 : Trois cent cinquante millions Ariary (Ar 350 000 000,00)**

Les garanties seront libellées en « Monnaie nationale » (ARIARY) ou son équivalent en monnaie librement convertible.

Elles doivent être présentées sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque au nom du Receveur Général d'Antananarivo à verser auprès du Trésor Public et l'ordre de recette doit être joint dans l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. Des visites de lieu sont obligatoires, elles seront organisées comme suit:

Pour le LOT 1:

LIEU	RESPONSABLE	DATE	HEURE
PK début du projet : Portail Port de Toliara	Chef de projet	25 mai 2023	09h00min
		08 juin 2023	09h00min

Pour le LOT 2:

LIEU	RESPONSABLE	DATE	HEURE
PK 2+400 de la digue	Chef de projet	25 mai 2023	09h45min
		08 juin 2023	09h45min

Les frais de cette visite seront à la charge exclusive du soumissionnaire. Chaque soumissionnaire peut se faire représenter par un Représentant mandaté.

A l'issue de la visite, un certificat de présence sera remis aux soumissionnaires. Ce certificat doit être joint à la soumission.

10. La réunion d'information est obligatoire, elle sera organisée comme suit:

LIEU	RESPONSABLE	DATE	HEURE
Salle de réunion Agence Routière	Equipe UGPM-Chef de Projet	01 juin 2023	10h 00 min

Les frais de cette visite seront à la charge exclusive du soumissionnaire. Chaque soumissionnaire peut se faire représenter par un Représentant mandaté.

A l'issue de la réunion, un certificat de présence sera remis aux soumissionnaires. Ce certificat doit être joint à la soumission.

à Antananarivo Le 05 MAI 2023

La PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS



Christophe RAKOTOMAVO